APPEL À CANDIDATURES

en vue de l'occupation temporaire du domaine public maritime

1.IDENTIFICATION DE L'ORGANISME:

Mairie de Marseille Hôtel de Ville Quai du Port 13233 Marseille Cedex 20

2.OBJET:

Délivrance de conventions à caractère économique sur le domaine public maritime pour la saison balnéaire 2022 de la Pointe Rouge – 13008 Marseille.

3. TYPE DE PROCÉDURE

Appel à candidature en vue de l'occupation temporaire du domaine public maritime de la Pointe Rouge -13008 Marseille

4. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

La Ville de Marseille sollicite les opérateurs économiques à manifester leur intérêt en vue de la délivrance de conventions à caractère économique sur le domaine public maritime pour la saison balnéaire 2022.

5. RETRAIT DU DOSSIER

Le retrait du dossier s'effectue sur : hhttps://www.marseille.fr/appels-manifestation-d-interet-de-la-ville-de-marseille

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

- Préservation de l'environnement (40 pts),
- Proposition économique (30 pts),
- Organisation de l'activité, durée annuelle d'exploitation et esthétique du matériel (15 pts),
- Descriptif du projet de démontage

Le classement final se fera par priorité décroissante au regard de ces critères.

7.DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS (CANDIDATURES ET OFFRES) jeudi 19 mai 2022 à 16h00

8.RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements techniques et administratifs

Contacts: Madame Joëlle SCHORR jschorr@marseille.fr

Monsieur Sébastien LAINE slaine@marseille.fr